

Compte rendu du Café Envie d'Agir du 12/11/2020

Comment monter un projet écologique et/ ou solidaire ?

En ligne : sur Zoom



Initialement prévu à la Salle Saint Bruno dans le 18ème arrondissement de Paris, ce Café Envie d'Agir a connu quelques péripéties. Nous avons finalement eu le grand plaisir de l'organiser en ligne sur Zoom le **Judi 12 Novembre 2020**. La spécificité de ce Café était de réfléchir aux diverses manières de réaliser un projet écologique et/ ou solidaire de sa naissance à sa concrétisation. L'occasion d'avoir des idées concrètes pour passer à l'action et trouver l'initiative qui vous correspond. Nous remercions les 8 associations et collectifs que nous avons contactés pour bénéficier de leur retour d'expérience : **La Louve, Les Frigos Solidaire, Vergers Urbains, l'AMAP Element Terre, Le Bar Commun, Le Moulin à Café et Au Bagage du Canal**. Merci également à toutes les personnes présentes pour leurs belles idées et leur enthousiasme.

Ce compte rendu réunit toutes les informations chiffrées, bonnes idées et contacts qui ont pu être donnés tout au long de la soirée, ainsi que quelques informations supplémentaires que nous n'avons pas eu l'occasion d'aborder au cours de nos échanges.

[Les associations interviewées pour la préparation de ce Café Envie d'Agir :](#)

[La Louve](#)

La Louve est un supermarché coopératif et participatif. La coopérative fonctionne sur la base de l'autogestion. Elle s'engage à être accessible à tous et toutes, et sensibilise ses participant·es aux enjeux alimentaires. Elle soutient le développement d'une agriculture locale, respectueuse de l'environnement et favorable aux producteurs. Pour y acheter des produits vous adhérez d'abord à la coopérative et aidez à

l'approvisionnement et à la distribution. Chaque bénévole vient apporter son aide durant 3 heures consécutives toutes les 4 semaines. Les contacter : [**info@cooplalouve.fr**](mailto:info@cooplalouve.fr) / Assister à une réunion d'accueil : <http://dons.cooplalouve.fr/participez#adhesion>

[Les Frigos Solidaire](#)

C'est un super concept solidaire pour lutter contre le gaspillage ! Le principe : un·e commerçant·e met un frigo devant son restaurant ou son magasin et permet aux particuliers comme aux professionnel·les d'y déposer de la nourriture (tous les produits alimentaires non périmés et non entamés sont acceptés, à l'exclusion des plats préparés maison, et en évitant la viande et le poisson). Le frigo est en libre accès afin que chacun·e puisse également venir se servir selon ses besoins. Envie d'étendre le réseau ? Cette [brochure](#) explique la démarche pour lancer son frigo solidaire en partenariat avec un·e commerçant·e ! Les contacter : [**hello@lesfrigossolidaires.com**](mailto:hello@lesfrigossolidaires.com)

[Vergers Urbains](#)

L'association Vergers Urbains a été créée en 2012 dans le 18ème arrondissement de Paris par un collectif voulant rendre la ville comestible. L'association entend valoriser des espaces au service d'une production alimentaire et de services écologiques collectifs. L'association aide les collectifs d'habitant·es et les organismes à porter des projets de végétalisation, notamment à la Goutte d'Or. Elle est également à l'origine, dans le 18ème, de plusieurs jardins collectifs, pépinières ou potagers pédagogiques. Les contacter : [**vergersurbains@gmail.com**](mailto:vergersurbains@gmail.com)

[L'AMAP Element Terre](#)

Cette association s'inscrit dans le mouvement des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Les objectifs sont de promouvoir une agriculture paysanne, biologique, durable, de proximité et la plus diverse possible dans un esprit citoyen, d'établir une relation de confiance, transparente, équilibrée et solidaire avec les producteurs, tout en encourageant et en soutenant l'installation de nouveaux·nouvelles paysan·nes et enfin d'offrir une alternative aux circuits commerciaux classiques grâce aux principes de la vente directe : prépaiement de la production, absence d'intermédiaire, contact permanent avec les producteurs. Les contacter : [**amapelementterre@laposte.net**](mailto:amapelementterre@laposte.net) / Assister à une réunion d'accueil : <https://amapelementterre.fr/2018/01/28/ou-nous-trouver/>

[Le Bar Commun](#)

Le Bar Commun est un bar associatif dont l'objectif est de redonner le goût d'être ensemble, d'agir ensemble et de penser ensemble. Ce bar a une triple vocation : être un espace de convivialité, de solidarité et de citoyenneté. Les contacter : [**equipe@lebarcommun.fr**](mailto:equipe@lebarcommun.fr) / Pour devenir membre, remplir [ce formulaire](#).

[Le Moulin à Café](#)

Le Moulin à Café est un des premiers cafés associatifs de Paris, initié en 2006 par les habitant·es du quartier Pernety dans le 14e arrondissement. Espace de vie sociale inter-générationnel et interculturel, les personnes viennent y trouver de la compagnie, des rencontres humaines, le temps d'un repas, d'un concert, ou d'une conférence culturelle. Vous pouvez [proposer une activité](#) ou devenir bénévole en les contactant à [**contact@moulin-cafe.org**](mailto:contact@moulin-cafe.org)

[Au Bagage du Canal](#)

Cette bagagerie permet aux personnes sans abri de déposer leurs affaires en toute sécurité, de les entreposer et de pouvoir accéder à des casiers pendant les heures d'ouverture. Au-delà du service rendu et de sa fonction d'accueil, l'association Au Bagage du Canal accompagne le public dans son projet d'insertion sociale et professionnelle. Les contacter : [**aubagageducanal@gmail.com**](mailto:aubagageducanal@gmail.com)

SOMMAIRE

Installer un frigo ou un garde-manger solidaire - PAGES 5 - 6

Mettre en place un projet de végétalisation dans l'espace public - PAGES 6 - 7

Installer un composteur collectif en pied d'immeuble - PAGE 7

Monter une AMAP - PAGES 7 - 8

Monter une bagagerie solidaire - PAGES 8 - 9

Monter une coopérative alimentaire - PAGES 9 - 10

Monter un bar/ café associatif - PAGES 10 - 11

Trame de réflexion - PAGE 12

MODES OPÉRATOIRES POUR LA MISE EN PLACE DE PROJETS ÉCOLOGIQUES ET/ OU SOLIDAIRES :

Lors de ce café, nous avons pu échanger et réfléchir ensemble aux étapes de réalisation d'initiatives écologiques et/ou solidaires. Pour organiser ces projets et se poser les bonnes questions, nous avons réalisé une trame, disponible à la fin du compte rendu. Ce document est à voir comme un outil, un appui permettant d'avoir quelques pistes de réflexion sur le processus de création des 7 projets sélectionnés.

Si vous souhaitez avoir des modes opératoires plus détaillés, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous partagions un document plus précis.

- **Installer un frigo ou un garde-manger solidaire**

1/ Trouver un groupe d'habitant·es intéressé·es pour parler de l'initiative et convaincre un·e commerçant·e ou une association ayant pignon sur rue.

2/ Trouver comment se procurer un frigo ou un garde-manger solidaire : se tourner vers les Emmaüs, les recycleries, les ressourceries; rechercher dans son entourage quelqu'un qui se séparerait de son frigo ou en acheter un d'occasion (sur [leboncoin](#), sur [geev](#)) ou alors passer par l'association des [Frigos Solidaires](#). D'ailleurs l'association a déjà financé des frigos qu'il ne reste plus qu'à répartir dans le 18ème arrondissement uniquement ! Il y a également l'association [Hop Hop Food](#) qui construit et met en place des [garde-mangers solidaires](#) en France (hors produits frais).

3/ Établir une sorte de **contrat de confiance** entre le·la commerçant·e qui accueille le frigo ou le garde-manger et les personnes à l'initiative du projet : se mettre d'accord sur la mission de chacun.

4/ Trouver les financements : en passant par des plateformes de Crowdfunding ([KisskissBankBank](#), [Ulule](#), [HelloAsso](#)) ou en déposant le projet au [Budget Participatif de Paris](#).

5/ Mettre en place une communication pour faire connaître le projet auprès des habitant·es du quartier et auprès des associations touchant un public en situation de précarité/ à la rue : réseaux sociaux, affiches, bouche à oreille, tractage.

6/ Rendre le projet pérenne : expliquer sur place en quoi consiste cette initiative par un affichage : ce qu'on peut mettre ou non, expliquer le projet, mettre en place un planning de nettoyage sur un groupe Messenger ou Whatsapp.

- **Mettre en place un projet de végétalisation dans l'espace public**

1/ Trouver un groupe d'habitant-es motivé-es : minimum 5-6 personnes

2/ Choisir le lieu à végétaliser : c'est mieux si le projet est près d'un commerce, près d'un lieu de vie, d'une école.

3/ Choisir quels types de végétalisation mettre en place.

4/ Mettre en place une communication pour fédérer autour du projet : En parler à ses voisin-es, essayer de mobiliser un petit groupe, en parler aux commerçant-es, aux parents d'élèves des écoles, aux services publics, mettre des affiches, fixer un rendez-vous pour en parler, ouvrir une page facebook.

5/ Bénéficier d'un accompagnement avec la Mairie, les Conseils de Quartier, [Vergers Urbains](#) vergersurbains@gmail.com ou encore [Pépins production](#) contact@pepinsproduction.fr.

6/ Trouver les financements : avec le dispositif d'aide "[végétalisons notre 18ème](#)", le [permis de végétaliser](#) (retrouvez les étapes à suivre sur le site de la Mairie de Paris), le [Budget Participatif de Paris](#) (pour les projets conséquents : + de 5000€), le [FPH](#) (Fonds de Participation des Habitants), les plateformes de Crowdfunding ([KisskissBankBank](#), [Ulule](#), [HelloAsso](#)), les conseils de quartiers dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (qui peuvent financer les actions dans l'espace public : - de 5000€)

7/ Rendre le projet pérenne : c'est aux habitant-es d'entretenir le projet en affichant les règles d'entretien et en faisant connaître le projet aux conseils de quartiers pour élargir la mobilisation.

- **Installer un composteur collectif en pied d'immeuble**

1/ Se porter candidat au compostage collectif : à Paris, les copropriétés privées, les immeubles ou ensembles gérés par un bailleur social ou privé, les établissements publics (écoles par exemple) et institutionnels peuvent se porter candidat. Le [dossier](#) est à télécharger sur le site de la mairie de Paris.

Contact : dpe-compostage@paris.fr (attention à respecter les conditions pour participer)

2/ Une fois que votre candidature est retenue : vous recevez l'équipement fourni par la Mairie.

3/ Organisation d'une première réunion d'explication du projet avec le maître composteur, les référent-es et volontaires et toutes les personnes ressources de l'immeuble : conseil syndical, bailleur, copropriété, associations de locataires) : signature de la [charte d'engagement](#).

4/ Lancement du composteur avec le maître composteur qui coordonne le "montage" du compost et dispense la formation de "guide composteur" à toutes les personnes présentes.

5/ Le maître composteur revient quelques fois pendant 1 an et se tient à la disposition des référent-es pour toute question. Le but est d'être pleinement autonome.

- **Monter une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)**

1/ Constituer un groupe pour démarrer le projet. Les AMAP tournent autour de 60 adhérent-es mais on peut commencer à 6 ! Tout dépend de la volonté de l'agriculteur-trice et de la taille de son exploitation. En fonction du nombre d'adhérent-es, il-elle continuera ou non en parallèle ses autres activités (marchés, ventes à la ferme, etc.). L'augmentation peut être progressive. La plupart des AMAP ont une liste d'attente d'adhérent-es ! N'hésitez pas à en parler autour de vous localement.

2/ Constituer une association loi 1901. Cette structure juridique est nécessaire, car plusieurs contrats vont être signés : un contrat entre l'AMAP et l'agriculteur-trice, qui définit votre relation, les produits, leur nature,

leur prix, les livraisons, etc.; et un contrat entre l'agriculteur·trice et chaque adhérent·e, afin de définir la période d'engagement, le mode de paiement, etc.

3/ Formaliser le projet avec l'aide du réseau régional des [AMAP](#), [CREAMAP](#) ou [MIRAMAP](#) qui vous aidera dans les étapes suivantes.

4/ Trouver un local de distribution.

5/ Rechercher des agriculteur·trices partenaires locaux. Le réseau et les filières biologiques et paysannes peuvent vous aider. Ils·elles doivent pratiquer une agriculture écologique proche du bio ou ne pas être réticent·e à s'y mettre progressivement (un délai lui sera octroyé). N'hésitez pas à aller sur le site de [Réseau Ile de France](#) et à consulter leur documentation en libre service pour vous lancer dans la partie administrative du projet.

6/ Recruter des adhérent·es. Cela peut se faire via des ami·es et voisin·es, en mettant une annonce à la mairie, à l'école, dans la presse locale, mais aussi via le réseau AMAP, les réseaux associatifs locaux, en distribuant des flyers à la sortie des magasins bios, etc.

7/ Mettre en place des AG constitutives : cela permet de déterminer les rôles et les responsabilités des différentes instances démocratiques (Assemblée générale, conseil d'administration...)

8/ Lancer la saison et faire un bilan de la saison

- **Monter une bagagerie solidaire**

1/ Constituer un groupe initiateur du projet : il faut un bon noyau de personnes très motivées, ne pas hésiter à se tourner vers les conseils de quartiers, la Mairie et les autres bagageries existantes pour avoir des retours d'expériences.

2/ Constituer une association loi 1901

3/ Trouver des subventions : auprès de la Mairie, de la [DASES](#), des conseils de quartiers dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, de la [fondation RATP](#), en déposant le projet au [Budget Participatif de Paris](#) ou en passant par des plateformes de Crowdfunding ([KisskissBankBank](#), [Ulule](#), [HelloAsso](#))

4/ Trouver un local : avec l'aide d'un bailleur social, de la CAF ou de la Mairie de Paris et entamer les travaux avec un cabinet d'architectes (si possible bénévole), **se procurer le matériel** (auprès de ressourceries, recycleries, boutiques sans argent, emmaüs) pour accueillir le public : des casiers, de quoi organiser un lieu de détente, des ordinateurs, des prises de courant, des espaces sanitaires, des cabines, un espace pour repasser le linge, un espace bibliothèque.

5/ Passer des conventions avec les services sociaux : [Emmaüs](#), [Armée du salut](#), [Association Aurore](#), les [CAARUD](#) pour que ces structures redirigent son public vers les bagageries. En effet, les SDF accueilli-es dans les bagageries doivent être suivi-es par des travailleurs sociaux.

6/ Mobiliser suffisamment de bénévoles pour assurer les permanences : aussi avoir des bénévoles qui ne seront pas effrayés par la charge psychologique que demandent ces permanences d'accueil.

- **Monter une coopérative alimentaire**

1/ Constituer un groupe initiateur du projet : être clair sur le projet dès le début : Quels produits? Quels prix ? Quels objectifs ? Pourquoi une coopérative ? En parler autour localement : les gens sont-ils réceptifs ?

2/ Repérer les aides financières possibles : auprès de la Mairie (se rapprocher des élu-es locaux), en déposant le projet au [Budget Participatif de Paris](#) ou en passant par des plateformes de Crowdfunding ([KisskissBankBank](#), [Ulule](#), [HelloAsso](#)).

3/ Constituer une association loi 1901 : permet de réfléchir en amont à la COOP et d'avoir un certain nombre de soutiens financiers/ partenariales : ouvrir un compte, se répartir les tâches, s'organiser.

4/ Formaliser et concrétiser le projet en devenant une SAS : cela veut dire rechercher des coopérateurs et organiser des réunions d'accueil pour que le projet soit clair pour tout le monde

5/ Trouver un local : obtenir une aide pour le financement des travaux : emprunt / subvention auprès de bailleurs sociaux

6/ Organiser l'ouverture de la coopérative : Être suffisamment nombreux à l'ouverture (2000 coopérateurs) : pour faire le service ET consommer. Il faut que les produits arrivent progressivement. Le supermarché doit permettre de faire l'intégralité de ses courses du quotidien sinon ça n'est pas viable sur le long terme: l'offre doit donc être suffisamment variée et riche. Importance de l'amplitude horaire. Il faudra aussi négocier les contrats d'approvisionnement en produits

7/ Mettre en place des AG constitutives : permet de déterminer les rôles et les responsabilités des différentes instances démocratiques (Assemblée générale, conseil d'administration...)

- **Monter un bar/ café associatif**

1/ S'assurer que le projet répond à un besoin des habitant-es du quartier : n'hésitez pas à vous informer auprès des conseils de quartier, des habitant-es, des élu-es locaux pour mieux appréhender la place du projet dans le quartier choisi : Quelle serait l'intention d'un tel projet ? Comment l'intégrer au quartier ? Pourquoi serait-il bénéfique aux habitant-es ?

2/ Constituer un groupe initiateur du projet très moteur : Il est important d'être clair sur les attentes et la finalité du lieu dès le début : Quelle est la mission de ce café ? Favoriser l'intergénérationnel, le lien social, proposer des boissons et plats bon marché, proposer des activités culturelles...? Aussi l'une des grandes forces c'est d'avoir des profils et des compétences très variés au sein de l'équipe moteur.

3/ Constituer une association loi 1901 : permet de s'organiser, de se répartir les tâches et de réfléchir en amont à la structure juridique et administrative que prendra l'association.

4/ Trouver des financements : auprès de la Mairie (se rapprocher des élu·es locaux), en déposant le projet au [Budget Participatif de Paris](#) ou en passant par des plateformes de Crowdfunding ([KisskissBankBank](#), [Ulule](#), [HelloAsso](#)).

5/ Trouver un local : Il ne faut pas hésiter à se tourner vers un bailleur social : la CAF ou la Mairie de Paris et à entamer les travaux avec un cabinet d'architectes (si possible bénévole). Pour faire des économies dans les travaux, les lieux de récup' seront vos meilleurs amis : ressourceries, recycleries, emmaüs, boutiques sans argent. Faites fonctionner votre réseau pour trouver le matériel et les objets de décoration !

5/ Se renseigner sur la licence pour la petite restauration et la vente d'alcool

6/ Mobiliser suffisamment de bénévoles pour faire tourner le café : éplucher les légumes, faire à manger, faire le service, proposer des animations, etc. D'autant plus, qu'il n'y a pas de salarié·e dans la structure. Cependant attention à ne pas tomber dans la surmobilisation de certain·es.



*Si vous souhaitez vous lancer dans l'un de ces projets, **nos permanences** peuvent vous permettre de bénéficier d'un accompagnement personnalisé :*

- Les accompagnements continuent à distance (par visio ou par téléphone) : Ecrivez-nous à agir@asterya.eu
- En 2020-2021, l'association Astérya est mandatée par la Mairie de Paris pour accompagner le dépôt de projets au Budget Participatif dans la Goutte d'Or et à Blémont. Si vous souhaitez déposer un projet dans l'un de ces deux quartiers, n'hésitez pas à nous contacter pour prendre rdv à agir@asterya.eu ou au **07 69 69 66 71**.

Notre **Guide Pour Agir** de 400 pages recense toutes les manières de s'engager sur Paris et en banlieue proche, avec plus de 1000 contacts de structures en recherche de bénévoles ! Pour se le procurer, n'hésitez pas à le commander en ligne sur la [plateforme DreamAct](#).

TRAME DE RÉFLEXION :

1. Nom de l'asso, de l'initiative, du projet :	
2. Selon vous, quels sont les avantages, les raisons pour mener un tel projet ? Quels apports au sein de la société ?	
3. Où implanter son projet ? Comment trouver un local, si besoin ?	
4. Où trouver des outils, des conseils pour commencer ?	
5. Selon vous, quels obstacles rencontreriez vous et comment y faire face ?	
8. Quelle procédure administrative faut-il suivre ?	
6. Comment trouver des financements ? À qui s'adresser ?	
5. Comment motiver des personnes autour du projet ? Quelle communication mettre en place ?	
7. Comment rendre le projet pérenne ?	